

SECOURS NATIONAL

Sous la haute autorité de
M. le Maréchal de France
Chef de l'Etat Français

Reims, le 27 Avril 1942

MAISON DU SECOURS NATIONAL
DE REIMS ET DE L'ARRONDISSEMENT

16, Boulevard Lundy

REIMS

Tel. : 25.71

Cher Monsieur,

J'éprouve un bien vif regret
à vous voir quitter la région et de n'avoir
pu vous voir avant votre départ. Je vous
aurais dit quelle joie cela a été pour moi
de pouvoir collaborer à l'œuvre que vous avez
poursuivie depuis si longtemps. Allant trouver un
Puft ou rencontrant un chef et un ami. Et
surtout de chez vous. Si bien avait le
sentiment de mieux mesurer les difficultés
de l'heure. L'on se sentait aussi plus fort
pour mener à bien les tâches entreprises.

Je sais tout ce que vous avez fait, et aussi
ce que vous avez évité. Je de choses encore
auraient pu être entreprises sans votre direction.

Mais j'espère que vous pourrez rendre des
services plus grands encore au nouveau front
qui vous est confié et c'est la seule cause
très à votre report

Tous mes vœux vous y accompagnent et
je vous assure de mes sentiments de fidèle
amitié.

J. K.



CROIX-ROUGE FRANÇAISE
CHALONS-SUR-MARNE

LE PRÉSIDENT,
5, rue Carnot
Tél. 114

DISPENSARE :
2, rue de Noailles
Tél. 785

C. C. POSTAUX
Nancy 301-18

Châlons-sur-Marne, le 22 avril 1942

Cher Monsieur,

Permettez-moi de vous adresser mes meilleures et
très-sincères félicitations pour le poste de choix qui
vient de vous être confié.

Brute médaille malheureusement à un aspect
et pour nous Maruais, pour moi Châlonnais ce n'est
pas sans regrets que je vous vois aller
je n'oublierai pas l'accueil si facile si agréable
si compréhensif que toujours j'ai trouvé auprès de vous.
J'ai aimé que les heures que je passais couchées
auprès vous de ce chef, une table de reconnaissance dont ce
g.g. mot tout long de se rappeler.

Vous voudrez bien transmettre à Madame
Bouquet avec mes respectueux hommages l'expression
de toute ma gratitude pour tout ce qu'elle a fait
pour nos prisonniers, nos blessés, la Croix-Rouge et les
désertés de notre ville et offrir, cher Monsieur,
l'assurance de sentiments que mon âge
et notre commune origine notariale, me permettent
aujourd'hui de vous exprimer en termes plus

amicaux que protocolaires avec mes vœux que vous
trouviez à exercer dans vos nouvelles fonctions les
Dons qui vous ont permis de tenir déjà si
heureusement les charges diverses de votre brillante
et longue carrière.

J. D. O. P.

Avenay le 22 Avril 1942.

DÉPARTEMENT
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT
DE REIMS

COMMUNE
D'AVENAY



Téléphone : 18

Monsieur le PRÉFET,

Le journal m'apprend que vous quittez notre région. Voulez-vous permettre à un modeste maire la campagne qui a toujours trouvé près de vous la plus grande bienveillance et les meilleurs encouragements, de vous exprimer les regrets que laissera votre départ et de vous assurer que la municipalité et la population le partagent.

A une période si douloureuse de notre histoire, votre nom restera attaché à notre région. Avec ma foi inébranlable de vieux lorrain je suis sûr qu'elle se relèvera avec la France entière et nous n'oublierons pas que le premier élan c'est vous qui l'avez donné.

Veuillez agréer, Monsieur le PRÉFET, l'assurance de mes sentiments respectueusement sympathiques.



E. Haury
Percy

169/25

Bardonnex le 19 avril 1942

169/25

Monsieur Antony Laurent conseiller
général d'Anglure à Bardonnex
à Monsieur René Bousquet
Préfet Régional à Chalon s/ Saône

Mon Cher Préfet

Je m'excuse tout d'abord de venir
vous importuner au moment où le gou-
vernement vient de vous élever à un poste
de confiance.

Je le fais pour vous apporter mes
plus vives et sincères félicitations en
reconnaissant que le gouvernement
Français ne pouvait pas mieux choisir.

Maintenant je vous dirai que
j'y ajoute un grand regret, celui de
vous voir partir de notre Région et de
notre beau département.

Vous nous aviez tant habitués à
votre belle franchise, à votre compréhension
de tous, à votre cordiale amabilité que
par un seul mauvais qui vous a connu

ne pourra, autant que moi, éprouver
le regret de votre départ.

Si je vous adresse mes modestes féli-
citations, c'est que je sais combien notre
pauvre pays a besoin d'hommes éner-
giques, sachant affronter les responsabilités
souvent très grandes dans la période
critique que nous traversons.

Tout ayez fait vos preuves dans la
marine, dans la Région, nous savons
d'ores et déjà que le pays peut compter
sur vous.

Soyez persuadé, Mon Cher Préfet Régional,
que les Maurais et moi en particulier
garderont de vous le meilleur souvenir
de votre séjour, tant comme Sous-Préfet,
Secrétaire Général, Préfet, Préfet Régional
dans deux départements.

Si j'ai marqué un peu d'égoïsme,
en regrettant votre départ, c'est certaine-
ment humain, mais soyez persuadé
que ce passage d'égoïsme disparaît
complètement devant la compréhension
d'une nécessité de mettre les personnes

compétentes là où elles doivent être.

Pour vous, je me réjouis de votre bel
avancement très mérité d'ailleurs.

Tenillez croire, Mon cher Préfet, que
le modeste Conseil Général d'Anglure
consentira de vous le plus cher soutien
et vous assure également de sa fidèle
amitié.

Blanc

Jules HELLER

Agrégé de l'Université
Inspecteur d'Académie en retraite
8, Route de Saint-101. 0560
CHALONS-S-MARNE

Châlons / m^{re} le 19 avril 1942

Monsieur le Ministre,

La nouvelle était attendue.
Les vœux de milliers d'ami et d'administrateurs vous accompagnent, confiants. Mes félicitations sont, soyez, vérité, la bonne, sincère et d'un intérêt entièrement total.

Qu'elles puissent devenir intéressées, c'est à vous seul qu'il appartient d'en juger. Je n'ai jamais douté de la sincérité de l'effort que vous aviez tenté et m'apporter. Le seul obstacle fut le parti-pris d'un homme, j'en suis sûr, qui en avait fait une affaire de prestige personnel. Cet obstacle n'est plus : il vous appartient de l'apprécier et la réparation et

possible.

Depuis jadis, si vous aviez
évité tout ce qui pouvait y a-
mener entré. Le dossier de l'affai-
re était tentant à plaider, surtout
avec le nouveau raffinement
de mon éviction illégale de la pré-
sidence de la Société de Secours
Mutuel des Indigènes, et la
babouinade de l'éviction de Madame
Hélène de la présidence du verticaire.
J'ai évité la tentation. Avec
cette agilité, avec une information
contre l'administration de
l'insigne, je pourrais
et peut-être seul, apporter les
arguments décisifs: je ne l'ai
pas voulu. J'ai même repris
à plus....

Je me suis évidemment
que restera la position
tenue il y a un an, que

L'Inspecteur Académique qui, seul
en France, a obtenu les luthiers
tenus d'abandonner total de la
fûte de 20 novembre, qui obtient
des maîtres retraits d'exode la
reprise immédiate en plus
vacances, le réacteur à Arcenay
font. Il dit le Maine Breton
qui rescussita Châlons, a
acquis, avec sa femme aînée
prince du Veltaine, le droit de re
gner sur ce Châlons pour la fête
très haute.

J'aurais parlé de l'inspection
Générale de l'Enseignement. Je vois
une tâche majeure : la for-
mation professionnelle des 14 à
17 ans fut une initiative fiscale
l'œuvre appelée aux commences
par ces jeunes gens, il s'en
révélera sûrement minime
d'être élevés, non en dessous de
leur profession, mais à un

échelon supérieur de leur profession.
Après des engagements de cette sorte pour
une formation professionnelle
supérieure et même plus, il faut
une Inspection Générale, et non une
spécialisée. Qu'elle soit wide, que
c'est-à-dire l'inspecteur d'Académie, j'y
sois nommé, j'y vois possible avec
le conseil d'Académie, comme Verrier
et Gruyer la mise au pied pour
la rentrée 1942, d'un comité d'experts
à Chartres pour la région du Nord
Est, à généraliser en 1943. Institut
national, portée sociale immense.

Si vous estimez pouvoir être
le maître-mot qui suffirait, j'ap-
prais ma considération et irais au
Technique exprimer la conception.

Je n'ai rien par a priori, l'hy-
pothèse où vous mettez les autres choses
et vous prie de vouloir bien de bonne
manière après, m'indiquer la
manière, l'aspect ou de ma
habileté et de mes déficiences.

SÉNAT

Paris. 19 avril 1942

Adspirat merito Fortuna Labori !

Mes félicitations au Gouvernement
et mes condoléances à la Marnie -

Amicitia fidèle d'un vieux Sénateur
en demi soliste.

Henri Merliq

18 avril



Original - MORTU.

Posterior - MORTU.

Mon Cher ami

Je suis consterné par le nouveau & terrible
dépôt, qui est aussi rapide que catastrophe
pour notre département, mon cher ami; o
quelle source maintenant, où aller pour trouver
l'indispensable secours que vous savez si bien
distribuer à bon escient. Tous les hommes
avaient, sans aucune exception, mis toute
leur confiance en vous; quel va être notre nouveau
chef, qui se connaîtra avec le notre département,
à son arrivée, (sauf si c'était ce cher M. Sigaux).

Je ne croyais pas que le Roussillon & paysan qui
vous ont si orgueilleusement, serait, avant la fin de
le tourment, privé de son excellent chef,
dont le dévouement à la chose publique, était
inéluctable; pourquoi nous avoir quitté? nous
vous en attachons à vous, que votre départ fait
saigner nos cœurs; je sais bien, que vos connaissances
infuses, votre conscience, votre indépendance, et votre esprit
à l'indépendance, vont être mis à la disposition de
un autre chef, et une peine sera ce n'est pas un homme,
mais la séparation n'est pas pour moi une
personnelle, je suis sûr, que nos relations
dataient de votre arrivée à vity, elle étaient si
pleines de franchise et loyauté et d'affection

que je suis stupéfié et que mon cœur
est ébranlé, mon sentiment et mon style s'en ressentent
par la même cette émotion, mon cher ami.

Quand mon chemin s'en va, maintenant, et
dans quelle circonstance, je ne puis seulement que
ce soit bientôt; nous ne pouvons qu'espérer, dans
la fin de la Tourmente, l'homme et la patrie
à la France.

En igoré, je ne puis que l'âme harmonie, et
et j'ai fini ma lettre, par le sentiment que j'ai
pu exprimer au début, c'est en vos sentiments
ma plus vive félicitation, je sais, depuis 2 jours
ou j'ai eu à plaisir à faire votre connaissance,
que l'avenir rapidement la plus haute vision
de l'administration; vous êtes aussi au sommet,
à l'op. ou beaucoup d'autres connaissances,
je ne pourrai pas me tromper.

Adieu. mon cher ami, ainsi que Rodolphe
Bouglieu, avec tout l'expression de ma vive
occurrence à votre départ, l'assurance de
mes sentiments la plus affectueuse.

Moré



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 Avril 1942.

PRÉSIDENCE DE M. CHAMPION, Maire

PRÉSENTS : MM. BRUYERE, Adjoint délégué- LECOMTE- BOUFFET -
ROLIN, Adjoint- AUMERSIER- DUMONT- FERAT- Abbé GILLET- GIROD- Dr LELOUP-
Mme MANGONOT- PIERARD- POPELIN- Julien PRIOLLET- Mme SELTZ- VERRIEST.
SECRÉTAIRE : M. l'Abbé GILLET.

LE CONSEIL MUNICIPAL de CHALONS-S-MARNE, réuni le 25 Avril 1942
à 18 heures 30, afin de recevoir M. René BOUSQUET, Préfet Régional, nommé
Secrétaire Général pour la Police au Ministère de l'Intérieur, décide, en
raison de cette nomination de lui remettre l'adresse suivante:

Monsieur le Secrétaire Général,

LE CONSEIL MUNICIPAL de CHALONS-S-MARNE, se faisant l'interprète
de toutes les Municipalités et de toute la population du Département de
la Marne, comme de celles des autres Départements de la Région, vous
exprime, en même temps que ses félicitations les plus respectueuses et
les plus vives pour votre nomination à l'un des postes les plus importants
de l'Etat Français, ses très sincères regrets de vous voir quitter des
fonctions que vous avez remplies, du premier au dernier jour, avec un
dévouement, une autorité, une humanité et une compétence que personne

ne pourrait contester.

Il n'oublie pas en particulier et il n'oubliera jamais tout ce que vous avez fait pour la Ville de Châlons-s-Marne, aussi bien en qualité de Secrétaire Général que comme Préfet du Département, puis de la Région.

Tous les Châlonnais vous ont surtout vu à l'oeuvre depuis la mobilisation de 1939; ils ont apprécié à cette époque votre esprit de méthode et d'organisation, comme ils devaient apprécier, dans les journées tragiques de Mai et Juin 1940, votre courage tranquille et souriant, puis, au retour de l'exode, votre fermeté pleine de tact et de mesure, précieuses qualités qui devaient vous valoir bientôt l'admiration générale. Ils savent que, maintes fois, depuis lors, votre intervention raisonnée et conciliante a écarté de la Ville, du Département et enfin de la Région, le danger de mesures douloureuses pour tous; que, grâce à vous, les inévitables difficultés du moment se sont trouvées aplanies; que ces non moins inévitables incidents ont été ramenés à leurs véritables proportions et que, non content de réparer les erreurs, vous avez, mérite plus grand encore, su la plupart du temps les prévenir et par conséquent les éviter.

Dans un autre domaine, ils ont applaudi aux sages mesures que vous preniez, dès votre nomination de Préfet de la Marne, pour assurer le ravitaillement et la sécurité des populations, pour lutter contre la fraude, l'accaparement, la spéculation et, tout récemment encore, contre la bêtise et la calomnie.

Enfin ils n'auraient garde d'oublier avec quelle attention parfois passionnée et toujours éclairée vous vous êtes penché sur le grave problème de la reconstruction de notre Cité, la voulant plus grande et plus belle, et allant dans ce but jusqu'à provoquer l'aide d'une région à deux titres plus favorisée que la nôtre, car d'une part la guerre ne l'a pas dévastée et d'autre part elle a l'enviable privilège de vous compter au nombre de ses enfants et ainsi, ne vous perdra jamais, elle.

Laissez-nous cependant espérer que nous n'allons pas, nous non plus, vous perdre tout-à-fait et qu'au fond du coeur vous garderez un souvenir affectueux pour cette Marne où vous laissez tant de vous même et aussi tant de regrets.

Sur ce voeu, il ne nous reste plus qu'à vous remercier d'avoir donné à la Ville de Châlons-s-Marne une marque particulière et précieuse de votre attachement, en choisissant son Hôtel de Ville pour être le lieu d'où vous adresserez vos adieux, non seulement à Châlons, mais aussi à toutes les Municipalités du Département et de la Région, qui ne nous en voudront pas d'être ainsi gratifiés d'un honneur auquel elles auraient pu toutes également prétendre.

Nous nous en voudrions de terminer cette adresse sans exprimer également à Madame BOUSQUET les regrets que nous cause son départ et sans vous charger de lui dire quel souvenir ému et reconnaissant nous conserverons et de sa charmante bonne grâce et du dévouement constant avec lequel elle s'est intéressée à tant d'oeuvres charitables, et notamment au Centre d'accueil des Prisonniers de guerre rapatriés, qui reprendra peut être, un jour prochain, toute son activité, en nous faisant alors regretter plus vivement son départ et le vôtre.

Et maintenant, à l'heure où vous venez d'être placé à la tête d'un service entre tous délicat et semé de périls, permettez-nous de souhaiter à votre action de demain d'être, comme le fut celle d'hier dans la Marne, couronnée du plus complet succès. Nous connaissons votre patriotisme, à la fois ardent, clairvoyant et compréhensif; où que vous serviez, c'est lui seul qui vous inspirera toujours, pour le plus grand bien de notre cher pays.

En achevant ici de vous exprimer ses adieux, ses regrets et ses voeux, la Ville de Châlons-s-Marne va vous demander de lui rendre un dernier service, couronnant tous ceux que vous lui avez déjà rendus.

Vos nouvelles fonctions vous mettront, sans doute, plus fréquemment encore que par le passé, en présence de M. le Maréchal PETAIN. Voudrez-vous, à votre première entrevue avec le vénéré Chef de l'Etat Français, lui dire ceci :

"Monsieur le Maréchal, lorsque le Samedi 25 Avril dernier, j'ai pris congé de lui, le Conseil municipal de Châlons-s-Marne m'a chargé de vous exprimer, une fois encore, avec son entier attachement à votre personne, son dévouement total à votre oeuvre de régénération et de salut de la France. Voyant plus que jamais en vous le guide sûr et éclairé du pays, il est résolu à continuer d'agir dans tous les domaines comme vous lui demanderez de le faire et à vous suivre fidèlement, ainsi que votre Gouvernement, sur la route qui mènera la Patrie à sa résurrection, dans l'honneur et dans la dignité."

Pour copie certifiée conforme par le Maire qui atteste que le compte-rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération sera affiché à la porte de la Mairie conformément à la loi.

LE MAIRE,



Monsieur le Préfet,

Nous ne nous doutions pas, lorsque s'ouvrit la crise gouvernementale, que le Département de la Marne, la Région et nous-mêmes, allions perdre notre Chef.

Habitué à vous voir franchir - sur place - avec aisance et rapidité, les échelons de l'Administration supérieure, nous pensions que les nouvelles et importantes fonctions de Préfet Régional seraient dans une carrière brillante le stabilisateur provisoire dont nous devons être, dans notre pensée égoïste, les heureux bénéficiaires.

Une fois de plus, les calculs des hommes sont déjoués et, les qualités éminentes que nous apprécions en vous ont attiré l'attention du Maréchal qui vient de vous confier un poste particulièrement délicat.

Nous vous remercions, Monsieur le Préfet, d'avoir permis, en dépit de vos nouvelles et pressantes occupations, cette réunion d'adieu avec les hommes qui, depuis bientôt deux ans, sous votre autorité et avec votre confiance s'efforcent d'être vos agents de liaison et de renseignements servant ainsi les intérêts de l'Agriculture et du Pays.

Puisque j'ai le grand honneur de parler plus particulièrement, au nom de l'Union Régionale Corporative de la Marne, je me permets de rappeler que vous en avez été l'initiateur lorsque, avant la loi du 2 Décembre 1940, vous nous invitiez à réaliser cette Union des Organisations agricoles de la Marne qui a effectué avant l'obligation légale, la fusion morale de nos Associations qui se traduit par l'Union complète, totale, sans réticence, ni arrière-pensée de tous les travailleurs de la terre.

Nous aurions encore eu besoin de vos directives et de vos conseils pour que se précise et s'affermisse l'autorité de l'Union Régionale Corporative; face aux difficultés présentes et aux inévitables tâtonnements d'un ordre nouveau qui se crée, vous auriez été notre conseiller; du moins pouvez-vous avoir l'assurance que vous avez jeté les bases solides d'une organisation féconde et parmi toutes vos réalisations, il n'en est peut-être pas qui ne puissent avoir dans l'avenir des répercussions plus heureuses.

M 6353

Aussi, il nous est difficile de nous rendre à l'évidence et de réaliser le vide que va causer parmi nous votre départ, tant nous avons l'habitude de vous confier nos ennuis et tant nous avons la conviction que vous partagiez toutes nos peines.

Mais nous serions indignes de vous, indignes de la cause que nous voulons servir, si nous nous laissions entraîner dans le découragement; les exemples que vous nous avez prodigués resteront notre guide et traceront notre ligne de conduite; une volonté persévérante et calme dans l'accomplissement du devoir quotidien avec l'unique souci de l'intérêt général.

Nous aurions voulu pouvoir vous offrir un objet d'art qui aurait constitué la manifestation tangible de notre reconnaissance et de notre gratitude, le temps et les événements ne nous en ont pas donné la possibilité.

Mais peut-être mieux qu'une œuvre matérielle, l'assurance solennelle de l'engagement moral que nous prenons aujourd'hui de rester fidèles à l'œuvre que vous avez accomplie, constituera pour vous la meilleure récompense d'une action à laquelle vous avez consacré le meilleur de vous-même.

Vous entrez dans les Conseils du Gouvernement à une heure particulièrement difficile et nos esprits troublés dans leurs sentiments patriotiques trouveront en votre présence, parmi les responsables de la politique française, la garantie de la continuité d'une action à la fois compréhensive et ferme dans l'honneur et la dignité.

Nos vœux ardents vous accompagnent dans cette tâche particulièrement rude que nous voudrions alléger en restant les producteurs disciplinés qui contribueront à assurer, par le ravitaillement du Pays, l'ordre et la tranquillité.

Privée de son tuteur, la Corporation Marnaise, bâtie grâce à vous sur des bases solides, formera un des noyaux de l'édifice nouveau dont vous poursuivrez la construction à un étage supérieur.

Désespérés par une séparation aussi inattendue, les agriculteurs, par sa voix, vous expriment leur profonde gratitude pour la bienveillante sollicitude que vous leur avez manifestée en toutes circonstances.

En vous assurant de leur confiance affectueuse, ils

ont la conviction que vous mettrez, sur le plan national, toute votre rayonnante activité et toute votre belle intelligence au service de la France dont vous contribuerez à relever le prestige en préparant l'heure que nous voulons espérer prochaine d'une libération qui, nous rendant nos chers prisonniers, nous permettra de panser nos plaies et dans une union fervente de refaire une France plus forte et plus prospère.

Témoins de l'activité courageuse et du patriotisme
 que René Bousquet n'a cessé de mettre au
 service de ses administrés et du département
 de la Marne dans des circonstances difficiles
 les soussignés adressent à leur ancien Préfet
 l'assurance de leur reconnaissance et l'expression
 de leur sympathie confiante

[Signature]

refuge de Vitry-le-François

15 Av. du P^t Rousselot 55 Charleville-Mézières

[Signature]

Maire honoraire. Vitry-le-François. Rue Charlier n. 60

[Signature]

Enseignant en chef de la Mairie de Vitry-le-François, Président de l'Association des
 Anciens et Députés Patriotes de l'Arrondissement de Vitry-le-François, qui, grâce à son
 intervention énergique, lui évita de n'avoir pas été arrêté en 1941 et 1942 par la Gestapo

[Signature]

Sous-chef de Bureau à la Mairie de Vitry-le-François
 Rédacteur à la Mairie de Vitry-le-François

[Signature]

Rédacteur Principal à la Mairie de Vitry-le-François, Ancien

[Signature]

chef de Service à la Mairie de Vitry-le-François

[Signature]

chef de Service à la Mairie - Sinière

[Signature]

employé mairie

[Signature]

Receveur Municipal

Ancien à Vitry-le-François - Avocat au Barreau de Me. H. H. H.
 Président de la Chambre Syndicale des Professeurs

[Signature]

agent général de la Caisse d'épargne de
 Vitry-le-François

Ancien adjoint à la Caisse d'épargne de Vitry-le-François

King

George Brindley - agent N° 8 du réseau de l'aviation britannique en
chef du Réseau de l'air - Grande France - ancien combattant
de F.F.L. en Afrique et Italie - certifié avec comme exclusive
du Dr. Bourguet en faveur de Prisonniers dont il a réussi à faire
évacuer plusieurs des Etats, de Châlons - a été le chef pour
son service aux Prisonniers de la Pétrole - notamment à sa
famille: femme et enfants, emprisonnés à Châlons, et cela par
un acte politique.

Conseillers Municipaux de Vitry le François, retirés S. N. P. F.

Trachyleptus & *Chondro*

Agent General D. Lawrence,

Lucien Abolivar Membre du Conseil des Directeurs de la Casse d'Espagne
Vieux St. Francis

Commissaire Citrois, Nuy. le 2^o 18^o

Directeur de la Caisse d'Epargne de V. H. de P.

Respectful homage to my ancestors

4. Steggille et Edgmont via Maine Valley et Tramont

écrite par le gérant fut remise sur instant cédée
directe de M. Bourguet. Une lettre plus détaillée
a été adressée au directeur de M. Bourguet.

maire & Healy to Hunter.

maie de Songy.

agriculture -- Shelly & Kenneth

vicararius principalis a^o de Lous. Prefectura
de Vidy - le François

Er. Président du Conseil d'Arrondissement de
Vill.-a-Francois

V. G. & Francis
 (Negociant - Vice President de l'Union Commerciale de Vity O.F.
 Membre de la Chambre de Commerce de Châlons & Marne

Membre de la Chambre de Commerce de Châlons et Marne

Negociant a Vch. l. Franco

negociant a Vity L. François

Trésorier Vice Président de l'Union

Commerce et Industrie de l'Arg. et l'Industrie

Henri

Président de l'Union Catholique Vitry le François
la Chambre - C. - Chalon 1/14.

Antoine

Agent d'Assurances à Vitry le François (Marne)

J. Lecher

Président de l'œuvre du colin aux A. P. L.

Radio Electricien Vitry le François

A. Fournier

Directeur des Fonderies de Vitry le François

J. Laro

J. Laro

Ancien Maire de Vitry le François. Président de la Région d'hommes

Jacques

Président du syndicat de la Boulangerie
de l'arrondissement de Vitry le François

A. L. Charrier

Président des Hostiles de Guerre de l'arrondissement de Vitry le François.
Président de la Commission Cantonale des Pupilles de la Nation.
Ex-Secrétaire des Comité d'assistance aux P. L. (œuvre du colin).

Marcel

Agent financier d'assurances à Vitry le François

Francis

Ancien chef de Bureau à la Sous-Préfecture à Vitry le François

Georges

Médaille militaire. Croix de Guerre. Secrétaire du Syndicat de la
Boulangerie de l'arrondissement de Vitry le François

Philippe

Médaille Militaire - Croix de Guerre 14/18. Ministre 100%
Président de la 256^{me} Section des Médailles Militaires Art de Vitry le François
Président de la Chambre Syndicale de l'Industrie Hôtelière de Vitry le François
Trois fois arrêté par la Gestapo, libéré sur intervention de notre
Préfet de la Marne - Une attestation plus détaillée sera adressée
pour la défense de M^{rs} Bourquet que je considère un "Grand Français"

Picard

Commerçant à Vitry le François

Marcel

Commerçant à Vitry le François

Robert

Ancien mineur de Reims

Francis

Chef de la Compagnie Vitry le François 4 ans

Paul

Ancien C. ex Econom d l'Hopital. du Thieblemont - Comptable Entreprise - Dreyfus
Médaille militaire.

Desquelin

Belle

W. C. C.

Agnew

W. C. C.

Entrepreneur au Pontons City & Town

Propriétaire d'Imprimerie City & Town

Hôtel de Restauration City & Town

Leitner, Comissaire M. C. C. Président des députés et ministres politiques

Journaliste, membre du Syndicat de la Presse Republique
Départementale de France, du Syndicat de la Presse de
l'Est, correspondant d'Alsace, du "Daily Express", et
de l'"Associated Press", et personnellement apprécié
M. René Bouquet lorsqu'il fut sous-préfet de Vitry-le-François.
M. René Bouquet, a toujours admiré ses
éminentes qualités d'administrateur, son esprit de
décision dans les moments difficiles et n'a jamais
douté de son ardent patriotisme. Il en a, d'ailleurs,
donné la preuve, maintes fois, dans ce département
lors de l'invasion des Allemands.

Chargé de l'Administration de la Ville
de Vitry-le-François en attendant le retour de
M. Pichon-Maire, je puis certifier
que M. Bouquet, avant son départ à
la Préfecture à Chalon, a fait tout ce qui
était humainement possible pour m'éviter
les frictions avec l'occupant. —
Démisionnaire d'adjoint au maire, par l'armée
d'occupation, j'ai toujours consenti ~~person~~ à
M. Bouquet, la reconnaissance d'être intervenu
pour que cette démission ne soit pas suivie d'immédiate
exécution. En toute circonstance, j'ai la certitude
que M. Bouquet a fait son devoir de Français,
ce qui le différencie de beaucoup d'autres
dont le patriotisme ne s'est réveillé que dans les
3 derniers mois de la guerre.

H. O.

L. O.

B. O.

D. O.

N. O.

B. O.

L. O.

E. O.

A. O.

S. O.

J. O.

E. O.

legues

publique

de

et

précise

les

de

mais

tailles

un

le

—

—

—

—

—

—

qui

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

Hofort

Legend.
Lacune

Bernard Lacune

Genant Fr.

None

Belost

Lucot

L. Ruffine

L. Cartegnon

A. Calumoc

L.ouchet.

H. Marey

L. Huty

A. Salomon

J. Voiteuf

J. Gillot

J. Bragat

E. Demanange d'au

31 Boulevard St. Pizot P.éf. L. François (Mam)

31 Boulevard St. Pizot Vitry - le Français

Rue Persy Vitry L. Français

Place Carnot Vitry L. Français

Place Carnot Vitry L. Français

Place Carnot Vitry L. Français

50 Aristide Briand Vitry L. Français

ruelle du Bac Vitry L. Français

ruelle du Bac Vitry L. Français

Boulevard François I Vitry L. Français

Avenue du Général Sarraill 176

171 Quai St. Germain.

Boulevard François I Vitry - le Français

81e François Vitry L. Français

101 St. François 2 Vitry L. Français

37bis Avenue Moll Vitry L. Français

47 avenue Moll Vitry L. Français

79 St. Pizot

a la gouette

Lucie Rosa a la Zouette Vitry-le-François

Delille la Zouette Vitry-le-François

✓ L'Amis Legerians a Vitry-le-F.

~~Amis~~ H. Brisson. Change de Manoeuvre

~~Amis~~ Georges Carivé, 35, avenue Hall, Vitry-le-F.

~~Amis~~ Charles Denizet Radio Boulevar François 1^{er} Vitry-le-F.

~~Amis~~ Chemin ^{postier} Saint-Dizier - Vitry-le-François

L. Dupuis

Dupuis L. 135, François 1^{er} a Vitry-le-François

Henri Chalou Commencant a vend a Vitry-le-François Rue de la Bour
" " "

maire de Vitry-le-François